

## ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUN 2018 à 9h30

Hall Omnisports du Paire à Pepinster

<b><u>Pour le CA</u></b>	Ph. Achten, M. Culot, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif, P. Schmets et D. Reterre
<b><u>Invité pour le CA</u></b>	M. Vandeveld
<b><u>Excusés pour le CA</u></b>	L. Mercier, J. Ruyffelaert
<b><u>Pour les clubs</u></b>	136 voix
<b><u>Clubs Absents</u></b>	VC Herstal – Franchimont-Theux – VB Esneux

---

1. **Accueil des représentants** des clubs par D. Reterre et M. Culot
2. **Vote pour « Motion d'ordre » du CA (voir annexe 1)**  
Vote à l'unanimité
3. **Allocution du Président, Ph. Achten (voir annexe 2)**
4. **Approbation du rapport du Conseil d'Administration (voir annexe 3)**  
Vote à l'unanimité
5. **Rapport de la trésorerie**
  - Bilan de l'année 2017-2018 – approuvé à l'unanimité
  - Rapport des vérificateurs aux comptes – Charly Kinon fait rapport de la vérification des comptes par Vincent Perin, Marc Antoine et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion.
  - Approbation du budget 2018-2019 – approuvé à l'unanimité
  - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans – Willy Franck (3 ans) se présente et rejoindra Charly Kinon (2 ans) et Marc Antoine (1 an)
6. **Modifications des statuts et du ROI**
  - Art. 1100 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1120 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1125 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1130 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1145 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1150 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1185 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1310 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1336-1337 (fusion) – adopté à l'unanimité
  - Art. 1410 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1625 (changement de numérotation)
  - Art. 1630 – adopté à la majorité
  - Art. 1640 devient 1850
  - Art. 1950 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5030 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5080 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5090 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5110 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5170 – refusé
  - Art. 5180 – refusé
  - Art. 5190 – refusé

- Art. 5200 – refusé
- Art. 5220 (voir « Motion d'ordre) – adopté à l'unanimité  
*Vote sur le principe du plan d'action – Le site de l'entraîneur (4000 EUR) est refusé et la proposition du budget doit être revue.*
- Art. 5310 – adopté à l'unanimité
- Art. 5320 – adopté à l'unanimité
- Art. 6030 – adopté à la majorité
- Annexe 2.3 – adopté à l'unanimité
- Annexe 3.1 – adopté à l'unanimité
- Annexe 4.7 – adopté à l'unanimité

## 7. Elections statutaires

M. Culot se propose pour superviser le dépouillement des votes

Résultats :

Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
J. Ruyffelaert	130	1	1	1
P. Greif	113	11	9	0
M. Vandeveld	130	1	1	1
P. Schmets	118	13	1	1

Sont élus : J. Ruyffelaert, P. Greif, M. Vandeveld, P. Schmets

## 8. Election des Présidents des Commissions judiciaires

Commission	Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
1 <sup>ère</sup> Instance	M. Driersmans	115	13	5	0
Appel	M. Sureting	98	30	5	0

## 9. Election de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB

Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
C. Cormeau	116	6	10	1
A. Cabay	113	9	10	1

## 10. Palmarès 2017-201

J-C Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le CA procède à la remise des trophées aux lauréats.

## 11. Interpellations

Interpellation du club de l'Ath. Verviers - Adaptation de l'art. 15.4

- Annette Moreau demande de descendre l'âge (jeunes) à 16 ans
- Plusieurs interventions vont contre cette proposition
- P. Achten signale que ce point de règlement est une obligation de la FVWB et propose un référendum (27 pour – 9 contre)
- P. Achten enverra cette proposition à la FVWB (un suivi sera envoyé à tous les clubs)

- Patrick Dufays demande qu'une réforme soit mise en place pour retrouver un championnat normal (sans P-O et P-D)
- Plusieurs interventions positives à cette demande
- M. Culot lance un nouveau référendum. Trois propositions ont été faites
- Rester dans les conditions actuelles (6 voix)  
Eviter les P-O/P-D dès 2019-2020 (23 voix)  
Eviter les P-O/P-D à partir de 2020-2021 (6 voix)
- Le championnat par série de 12 équipes reprendra dès 2019-2020
- Les propositions de séries par divisions seront proposées par JC Debatty ainsi qu'un tableau des montées et descentes avant le début de la compétition 2018-2019.

## **12. Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

- Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement après l'AG et publié sur écran.

P. ACHTEN

Président

M. VANDEVELD

Secrétaire

## Annexe 1

### Motion d'ordre

#### Plan 2018-2020 de recrutement et de valorisation de l'arbitrage liégeois et de la formation des entraîneurs

##### 1. Notion de motion d'ordre

La motion d'ordre est une compétence relevant de la souveraineté d'une Assemblée Générale. Il s'agit pour elle d'ajouter un point non prévu à l'ordre du jour à la majorité simple des voix présentes.

Concrètement, dès le début de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2018, l'examen de cette motion d'ordre sera soumis au vote. Si une majorité des voix exprimées est en faveur de cet examen, le point sera ajouté à l'ordre du jour après le vote des propositions de modification des statuts et règlements.

Un vote positif au début de l'Assemblée Générale ne signifie pas que la motion d'ordre est adoptée. Un (ou des) vote(s) spécifique(s) sera(ont) organisé(s) au fur et à mesure de l'examen de la motion d'ordre.

##### 2. Origine de cette motion d'ordre

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2017 à Thimister, un échange s'est installé spontanément sur l'efficacité du système d'amendes pour manque d'arbitres.

L'idée générale était de réfléchir à remplacer le « bâton » par la « carotte ». Le Conseil d'Administration prit l'engagement de réunir un groupe de travail et de revenir devant l'Assemblée Générale avec une proposition.

Un groupe de travail s'est réuni le 20 janvier 2018 dans les installations du club de Herstal. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont 10 membres du Conseil d'Administration.

C'est le fruit des réflexions émises à cette occasion qui vous est proposé dans ce document.

##### 3. Plan d'actions pour l'arbitrage

###### • *Etat actuel de la situation de l'arbitrage :*

Actuellement, 81 arbitres sont recensés. Ils ne sont pas tous disponibles de manière identique : certains jouent encore, d'autres coachent et d'autres encore demandent congé.

25 de ces arbitres sont fédéraux et tous ne sifflent pas en championnat provincial.

Il est à noter que cette situation devrait se dégrader dès la saison prochaine puisque le Conseil d'Administration de la FVWB a décidé que les rencontres de N3 Dames et Messieurs seraient à nouveau arbitrées par 2 arbitres, le second étant désigné par la Province, même si celui-ci n'arbitrera que la rencontre première.

+/- 75 rencontres sont à arbitrer par week-end de compétition.

###### • *Objectifs :*

- Pallier au manque d'arbitres en suscitant de nouvelles vocations
- Atteindre un nombre de 100 arbitres effectifs, pour faciliter les désignations et permettre à toutes les équipes d'avoir un arbitre à chaque rencontre
- Recruter 10 à 15 nouveaux candidats par saison
- Viser en premier lieu le groupe cible entre 12 et 35 ans, les plus âgés n'étant cependant pas écartés
- Favoriser une formation et un suivi de qualité

• **Actions :**

- o Aller au sein de tous les clubs donner une information sur l'arbitrage pour susciter les vocations.
- o Visiter tous les clubs au moins une fois tous les deux ans.
- o Dans un premier temps, déterminer six pôles géographiques pour regrouper plusieurs clubs et assurer les premières informations à un maximum d'affiliés (60 à 70 personnes en un même lieu).
- o L'encadrement des informations sera effectué par un ou deux groupes de trois arbitres, voire deux arbitres en fonction des disponibilités locales.
- o Utilisation de toutes les forces vives pour assurer les informations.
- o L'information sera axée sur ce que l'on attend d'un arbitre, les formations théoriques (présence au cours ou par internet), l'encadrement de la formation pratique, les possibilités d'évolution de carrière, le défraiement des arbitres (indemnités, déplacements).
- o Information sera donnée sous forme d'ateliers.
- o Informations plus précises sur les cours d'arbitrage (pas de frais d'inscription, gratuité des cours) :
  - règles de jeu, feuille d'arbitrage
  - partie théorique (présence physique au cours, 4 soirées avec test écrit) ; une première session est organisée courant septembre et une seconde en janvier (en fonction du nombre de participants)
  - via Internet (E-Learning) : formation permanente avec test écrit ; le candidat étudie en fonction de ses capacités, il décide du moment pour passer son test écrit.
  - Partie pratique (parrainage) : explication sur la manière dont le candidat est suivi.
  - Formation permanente des arbitres :
- Visionnements (20 à 25 par saison)
- Suivi des jeunes talents pour leur évolution dans la carrière.

**4. Coût du plan d'actions**

Frais de fonctionnement de la cellule (réunions, matériels, courrier, cours, etc) : 2.800 €

Frais de visionnement et suivi : 2.000 €

Frais de parrainage, formation : 2.400 €

Frais d'information des clubs : 2.600 €

Frais de fonctionnement arbitrage jeunes (cours, formation, parrainages, suivi, etc) : 2.400 €

Total : 12.200 €

Ce total contient déjà les sommes normalement budgétées pour les cellules Arbitrage et Arbitrage Jeunes, soit respectivement 3.000 € et 1.500 €. Le surcoût s'élève donc à 7.700 €.

Vous serez invités à voter pour ce plan d'actions.

**5. Création d'un site pour les entraîneurs**

Indépendamment de la convention qui nous lie au Député Provincial en charge du Sport, qui arrive à échéance avec la législature en cette fin d'année 2018, la cellule Formation souhaite répondre à une demande formulée par de nombreux entraîneurs de créer un site web à leur intention qui leur servirait de support. Ce site spécifique contiendrait des clips vidéo avec des exercices de manière à former un répertoire. Son coût est estimé à 4.000€.

Vous serez invités à voter pour la création de ce site.

## **6. Financement**

Les représentants des clubs présents à la réunion du 20 janvier à Herstal se sont montrés ouverts à augmenter la cotisation individuelle des membres pour financer la suppression de la recette provenant des amendes pour manque d'arbitre.

Pour couvrir les dépenses supplémentaires et compenser la non-rentree des amendes pour manque d'arbitre, les licences sont augmentées ainsi :

- 10.240 € pour les licences adultes,
- 7.745 € pour les licences jeunes, soit 5€ par affilié, 4€ pour le plan d'actions arbitrage et 1€ pour le site pour entraîneurs.

## **7. Budget 2018-2019 adapté**

Voir annexe

## **8. Modification du ROI (si le plan d'actions a été voté)**

### **Texte actuel**

#### **Article 5220 : Obligations des clubs envers la cellule arbitrage**

Les clubs doivent mettre à la disposition de la cellule arbitrage un ou plusieurs arbitres officiellement reconnus, selon les critères suivants :

Première et deuxième années d'existence :

Pas d'obligation. Durant cette période, les clubs doivent prendre les mesures adéquates pour satisfaire à leurs obligations dès le début de la troisième année.

#### **Troisième année :**

Le club doit fournir au moins un arbitre. Si le club évolue en division nationale ou s'il compte une section féminine et une section masculine, il doit fournir deux arbitres.

Sinon amende de :

- 32 UT s'il manque 2 arbitres
- 12 UT s'il manque 1 arbitre.

Si un club aligne plus de deux équipes, il doit fournir 3 arbitres, sinon amende de 50 UT.

#### **Quatrième année :**

Si un club aligne une équipe, il doit fournir au moins un arbitre de cadre ou de complément.

Si un club aligne deux équipes, il doit fournir au moins deux arbitres. Un des deux est arbitre de cadre.

Sinon amende de :

- 40 UT s'il manque 1 arbitre
- 50 UT s'il manque 2 arbitres.

Si un club aligne trois équipes, il doit fournir un arbitre de cadre et deux arbitres de complément.

Si un club aligne quatre équipes, il doit fournir un arbitre de cadre et trois arbitres de complément.

Dans les deux cas : par arbitre de complément manquant, l'amende est de 60 UT et pour l'arbitre de cadre manquant, elle est de 80 UT.

#### **Cinquième année :**

Le club doit fournir deux arbitres dont un est obligatoirement arbitre de cadre.

Sinon amende de :

- 60 UT s'il manque un arbitre de complément
- 80 UT s'il manque un arbitre de cadre
- 100 UT s'il manque deux arbitres

Si un club aligne trois équipes, il doit fournir deux arbitres de cadre et un arbitre de complément.

Si un club aligne quatre équipes, il doit fournir deux arbitres de cadre et deux arbitres de complément.

Dans les deux cas, par arbitre de complément manquant, l'amende est de 60 UT ; par arbitre de cadre manquant, elle est de 80 UT.

N.B. : Le décompte arbitres/club se fait en janvier et l'amende éventuelle infligée à cette époque. Si, par suite de démission, suspension ou exclusion, le nombre d'arbitres/clubs devient insuffisant pendant le championnat, l'amende est appliquée à ce moment.

Les équipes de jeunes n'interviennent pas dans le décompte arbitres/clubs.

Pour les arbitres FRBVB et AIF qui ne veulent pas arbitrer en provinciale, ils doivent se mettre à la disposition de la cellule arbitrage à raison de cinq fois comme « chargé » de cours, formation, visionnement, parrainage ». En cas de refus, application de l'amende prévue à l'article 6030.

Tout arbitre ayant une dette envers la trésorerie provinciale ne peut plus être désigné pour diriger une rencontre provinciale, AIF, FRBVB voire Internationale.

### Texte proposé

#### **Article 5220 : Obligations des clubs envers la cellule arbitrage**

Les clubs doivent mettre à la disposition de la cellule arbitrage un ou plusieurs arbitres officiellement reconnus, selon les critères suivants :

Première et deuxième années d'existence :

Pas d'obligation. Durant cette période, les clubs doivent prendre les mesures adéquates pour satisfaire à leurs obligations dès le début de la troisième année.

Troisième et quatrième années :

Le club doit fournir un arbitre ou des arbitres selon le calcul suivant : nombre d'équipe(s) club divisée(s) par deux, arrondi à l'unité supérieure (ex. : 5 équipes = 3 arbitres).

#### **Cinquième année :**

Le club doit fournir un arbitre par équipe alignée.

N.B. :

1. Le décompte arbitres/club se fait en janvier. Si, par suite de démission, suspension ou exclusion, le nombre d'arbitres/clubs devient insuffisant pendant le championnat, le(s) bonus attribué(s) pour cet(s) arbitre(s) n'est plus d'application.
2. Un arbitre affilié dans un club et changeant de club, reste dans le quota d'arbitre(s) de son club d'origine pour une durée de trois saisons sportives. (a)
3. Les équipes de jeunes n'interviennent pas dans le décompte arbitres/clubs.
  - Lorsque le club fournit un arbitre pour le cours d'arbitrage et que ce dernier preste la saison complète, le club reçoit une "valorisation". Cette valorisation est calculée sur une période de trois saisons (première saison 50UT, deuxième saison 75UT et troisième saison 100UT), celle-ci s'éteint après trois saisons pour cet arbitre.
  - Néanmoins, ce nouvel arbitre compte dans le quota du club pour le bonus (art.5230), ce qui veut dire que le club pourrait prétendre à une valorisation et aussi à un bonus.

Exemple : le club X doit fournir deux arbitres, il possède ces deux arbitres, puis vient s'inscrire au cours un nouvel arbitre en septembre, lequel preste toute la saison et il décide de rester l'année suivante.

Le club pourrait obtenir la valorisation (50 UT), plus le bonus (art.5230) pour arbitre supplémentaire si l'arbitre continue sa saison entière.

Pour les arbitres Volley Belgium et FVWB qui ne veulent pas arbitrer en provinciale, ils doivent se mettre à la disposition de la cellule arbitrage à raison de cinq fois comme chargé de cours, formation, visionnement, parrainage. En cas de refus, application à ces arbitres de l'amende prévue à l'article 6030.

Tout arbitre ayant une dette envers la trésorerie provinciale ne peut plus être désigné pour diriger une rencontre provinciale, FVWB, Volley Belgium voire Internationale.

### **Motivation**

1. (a) Eviter les appels "alléchants" de certains clubs afin de recruter des arbitres affiliés à d'autres clubs.
2. Inciter les clubs à fournir des arbitres pour atteindre les objectifs du plan d'action proposé par la cellule arbitrage.  
Proposer des valorisations et des bonus plutôt que d'infliger des amendes.

## Annexe 2

### Le mot du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Spa-Pepinster de nous accueillir dans ses installations de Wegnez.

Veuillez tout d'abord excuser l'absence de Luc Mercier, à l'étranger et de José Ruyffelaert pour raisons familiales.

Comme souvent depuis de nombreuses années, cette allocution commencera par le rappel d'un décès, celui de Thierry Malherbe le 15 mars dernier. Thierry venait juste d'intégrer le Conseil d'Administration en début de saison pour compenser le départ de Francis Remacle aux statuts et règlements. Sa candidature aurait dû être proposée à vos votes aujourd'hui. Malheureusement, il n'en sera rien. Thierry, tout le monde le connaissait : dirigeant de Sprimont, Remouchamps puis de Soumagne, Olne, il s'était aussi beaucoup occupé de beach alors à l'apogée de sa popularité dans les années 2000 ; il l'avait fait tant à la Province qu'à l'AIF, toujours présent sur le terrain, assurant avec son grand sourire l'organisation des rencontres, le turnover des arbitres et les desiderata des joueuses et des joueurs, sans oublier d'animer le tout à la sono. Nous l'avons constaté lors de la cérémonie d'adieu au crématorium de Welkenraedt : le volley occupait une place très importante dans sa vie.

Au CP il avait de suite montré un très grand intérêt doublé d'une extrême curiosité pour les textes, leur pertinence, leur justesse ou leur inutilité. Tout au long de l'année, il nous avait envoyé des mails de réflexion sur ce qu'il découvrait et qui pouvait poser problème. Ces mails ont servi de base aux propositions de modifications qui vous seront proposées au vote tout à l'heure. Ce sera sa dernière contribution au monde du volley-ball.

Je vous demande de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Merci beaucoup.

Je viens de vous parler des propositions de modifications aux règlements que vous allez être amenés à voter lors de cette assemblée. Si ceci a été rendu possible en l'absence d'un responsable Statuts et Règlements, c'est grâce à Philippe Greif qui s'est proposé pour relever le défi jusqu'à cette AG. Merci à lui.

S'il s'est ainsi investi dans une autre mission, c'est aussi parce que le Conseil d'Administration souhaitait fusionner sa cellule Arbitrage Jeunes avec la cellule Arbitrage. Nous estimions qu'après 4 années de fonctionnements distincts, le temps était venu de rassembler les troupes sous un seul et même pavillon. Merci Phil ainsi qu'à toute ton équipe et à Alain Geers, le pionnier, pour tout le travail que vous avez accompli avec les séances d'information, les modules 1 et 2 et la passerelle pour permettre à nos jeunes arbitres, dont certaines et certains sont très prometteurs, de progresser.

La cellule Arbitrage se trouve ainsi devant un nouveau défi : augmenter quantitativement et qualitativement l'arbitrage des 12-16 ans. Sans compter le plan d'actions qui vous sera soumis tout à l'heure suite à l'examen de la motion d'ordre que vous venez de voter et qui demandera, s'il est accepté, un sérieux renforcement des cadres de la cellule. Patrick et les membres actuels ne manqueront pas dans les semaines à venir de déterminer les besoins futurs en matière de renforts humains. Je souhaiterais personnellement que d'anciens arbitres qui ne sont plus actifs mais qui sont soucieux du développement de leur sport se portent volontaires pour une des multiples tâches qui attendent cette cellule qui va être amenée à prendre une place très importante dans notre organisation. Que ça soit de l'administratif, du visionnement ou du parrainage, peu importe ; toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Je ne développerai pas ici les tenants et les aboutissants du travail effectué pour améliorer l'arbitrage, j'en parlerai abondamment lors de la présentation de la motion d'ordre.

Dernier point concernant l'arbitrage : la suppression du test de la règle de l'écran dès la saison prochaine ; les fautes de position au service seront ainsi à nouveau sanctionnées.

Toujours concernant le fonctionnement du Conseil d'Administration et plus précisément de la cellule Compétition, il faut que vous sachiez que Jean-Claude Debatty y est désormais seul. En effet, son fidèle adjoint Robert Lapiere a remis sa démission dans le courant de la saison et son responsable

Loisirs Marc Vandeveld postule vos suffrages pour intégrer le Conseil d'Administration, qu'il fréquente déjà comme secrétaire faisant fonction. Il est donc urgent que des candidats se déclarent pour occuper l'un de ces 2 postes. Ils sont loin d'être honorifiques, ce sont des postes où on boulotte. Demandez-le à Marc ou à Bob, ils pourront vous donner un aperçu de ce qu'il y a à faire.

Je voudrais profiter de cette circonstance pour remercier très chaleureusement Robert Lapierre qui, pendant de longues années, a vérifié toutes les feuilles de match des rencontres de provinciales (+/- 75 par week-end), tenu à jour les listes de force et alerté son président et le CA lorsque le règlement était difficile d'application. Le tout avec la plus grande honnêteté et objectivité, ne prenant jamais seul une décision concernant son propre club. A titre d'exemple, Jean-Claude a présenté un jour en CA le tableur Excel que Bob tenait pour les listes de force ; la réaction des administrateurs était à la taille du tableur : énorme.

Merci Robert pour tout ce que tu nous as donné sans jamais rien demander en retour.

Au niveau de la formation, le Comité Provincial, comme les clubs de Thimister, Mortroux et Waremme, a décidé de soutenir le programme « stages été » mis sur pied par le Service des Sports de la Province de Liège. Vous trouverez tous les détails sur notre site et dans le chapitre Formation du rapport d'activités.

Un autre événement que je ne peux passer sous silence est la disparition au 30 avril du portail AIF et son remplacement depuis lors par un nouveau portail développé par une société brabançonne. Je sais que tout est loin d'être déjà parfait mais les possibilités offertes par ce nouveau portail devraient à terme être supérieures à ce que nous connaissions précédemment.

A ce sujet, je voudrais vous rappeler la très importante réunion qui aura lieu ce lundi 11 à la Maison des Sports à 19h30. Elle s'adresse à tous les responsables de club qui utilisent ce portail. Toutes les informations concrètes vous seront fournies à cette occasion par les responsables de la FVWB. J'aimerais considérer que cette réunion est indispensable pour éviter que les absents n'assaillent les responsables fédéraux et provinciaux de questions auxquelles ils auraient eu réponse s'ils avaient été présents.

Enfin, cette année écoulée a été très marquée par les restructurations au niveau de la FVWB (Fédération de Volley Wallonie-Bruxelles) : nouveau président, nouveaux statuts, nouveau CA, nouveau ROI et ce n'est pas fini puisqu'une 3<sup>e</sup> AGE est programmée ce prochain dimanche 17 juin.

Le Comité Provincial a abondamment contribué à ce renouveau en participant à de très nombreuses réunions.

Au niveau provincial, la création d'un sport-études à l'IPES Hesbaye, dont je vous avais parlé l'année dernière, a dû être reportée faute d'inscriptions. La volonté existe toujours mais la promotion d'une telle initiative a été rendue beaucoup plus difficile par le nouveau RGPD (Règlementation Générale pour la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai à l'initiative de la Communauté Européenne et qui interdit désormais d'utiliser un fichier d'affiliés pour leur envoyer à domicile un courrier traitant d'un autre sujet que ceux relatifs à ce qui touche directement les activités de la Fédération.

L'inauguration du Pôle Ballons à Waremme a, elle, bien eu lieu le dernier week-end de novembre. A cette occasion, comme vous le lirez dans le rapport d'activités, des clinics dispensés par de grands noms du volley-ball mondial et français en particulier, ont été organisés.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour ce qui concerne le bilan sportif, il est mitigé.

Commençons par les bonnes nouvelles : Waremme a terminé 6<sup>e</sup> de la phase classique de Ligue A, son meilleur classement historique, et Aubel monte en Ligue B féminine.

C'est malheureusement à peu près tout car Thimister quitte les divisions FRBVB (ou Volley Belgium) pour la première fois depuis longtemps et nous perdons 3 équipes en N3 Dames : St Jo Welkenraedt, Seraing et Olne qui, toutes, ont décidé de ne pas se réinscrire.

Fort heureusement, ceci n'altère pas de manière significative le nombre total d'équipes inscrites.

Il faut aussi regretter le forfait du second de P1 Messieurs pour le tournoi qualificatif pour une montée éventuelle en N3, la veille de l'évènement de surcroît, une première depuis de très nombreuses années.

Le palmarès complet vous sera proposé tout à l'heure pendant le dépouillement des votes.

Au niveau des équipes de jeunes, le bilan national n'est pas particulièrement réjouissant puisque, malgré une équipe liégeoise qualifiée dans chacune des 8 catégories, aucune n'a obtenu de titre de championne ou vice-championne de Belgique. Ces résultats ne doivent pas remettre en cause le travail de ces écoles de jeunes portées par des responsables ambitieux qui n'hésitent pas à se donner les moyens nécessaires pour obtenir des résultats.

Au niveau de la FVWB, je souhaite d'abord mettre en évidence l'excellente organisation du club de Stavelot pour les finales francophones des pupilles. Par ailleurs, les clubs liégeois ont remporté 4 titres sur 10 (Thimister en minimes et en juniores, Waremme en cadettes et St Jo Welkenraedt en cadets).

Tout ceci reste néanmoins prometteur pour l'avenir, d'autant que Samuel Fafchamps (St Jo Welkenraedt) et Martin Perin (VBC Waremme) sont devenus vice-champions d'Europe U17, ce qui a valu à Martin Perin de remporter le titre d'« Espoir Provincial » de l'année à moins de 15 ans. Félicitations.

Enfin, avant de conclure, je voudrais au nom du Comité Provincial mais aussi en votre nom pour tous les clubs provinciaux, remercier le Député Provincial Robert Meureau dont le mandat s'achèvera à la fin de cette année 2018. Je ne répèterai jamais assez toute la gratitude que nous devons avoir à son égard, de nous avoir permis pendant 5 ans de développer la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres en nous octroyant un subside récurrent.

Ensemble, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous devons tout mettre en place pour continuer d'attirer des jeunes à pratiquer notre sport favori et non les laisser devant leur ordinateur ou leur smartphone. Nous avons également un rôle d'éducateur à assumer grâce à notre sport.

Je vous remercie de votre attention.

### Annexe 3

#### Rapport d'activités du CA

#### Rapport d'activités 2017-2018 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial liégeois de Volley-Ball

Vous trouverez ci-après le douzième rapport d'activités du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de ce conseil d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Michel CULOT</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Alain BOUTET jusqu'au 29/11</b>
Secrétaire f.f.	<b>Marc VANDEVELD depuis le 7/12</b>
Trésorier	<b>José RUYFFELAERT</b>
Responsable des Statuts et Règlements	<b>Thierry MALHERBE jusqu'au 15/3</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean-Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean-Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>Luc MERCIER</b>
Président Cellule Arbitrage Jeunes	<b>Philippe GREIF</b>

Comme chaque année, nous tenons tout d'abord à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Grâce au renouvellement de la convention signée avec la Province de Liège pour 2017-2018, et plus particulièrement, le Député provincial, Monsieur Robert MEUREAU, le CA continue de mettre l'accent sur la formation des jeunes, des entraîneurs et des animateurs dans notre province mais également à organiser, très souvent en collaboration avec nos clubs locaux, des journées de découverte dans différentes salles de sport dans lesquelles l'organisation et la mise en valeur de notre sport est de plus en plus appréciée.

Vous pourrez également constater au travers des différents rapports d'activités des responsables de cellules de notre comité provincial que le travail n'a pas manqué, à nouveau, cette saison 2017/2018 au sein de notre C.A.

Ainsi, comme promis lors de l'A.G. du mois de juin 2017, le comité provincial a rencontré quelques dirigeants de clubs qui se sont déplacés à Herstal afin de discuter d'éventuelles autres pistes que des amendes pour manque d'arbitres. A l'issue de cette rencontre, le C.A. s'est penché sur les différentes pistes envisagées et c'est notamment un point qui fera l'objet de propositions de modifications au règlement lors de cette A.G.

Cependant, seul votre C.A. ne pourra prendre en charge tout ce travail et toutes les responsabilités qui en découlent. Ce travail est l'affaire de toutes et de tous les passionnés que nous sommes par le volleyball.

Votre comité provincial souhaite continuer à recruter des affiliés mais également des jeunes arbitres et des arbitres seniors en vue d'alimenter notre réservoir d'arbitres permettant de diriger des rencontres tant provinciales mais également de jeunes. La possibilité de suivre la formation à domicile via le système « e-learning » rencontre de plus en plus de succès et permet donc à certaines personnes de ne pas effectuer de longs déplacements pour suivre cette formation.

Nous continuons également à croire que l'augmentation du cadre des arbitres permettra à chacun de récupérer du temps libre et de pouvoir également se consacrer à d'autres tâches et missions bien nécessaires pour le développement du volleyball.

A travers les différents rapports de notre C.A., vous aurez également noté que plusieurs réunions et

A.G. à l'A.I.F. devenue F.V.W.B. (Fédération de Volleyball Wallonie-Bruxelles), ont été organisées afin de réécrire des nouveaux statuts et nous aurons encore une A.G. d'ici quelques jours pour examiner un projet de R.O.I. également adapté en conséquence.

Ce travail très long et nécessite beaucoup d'investissements et de réunions tant de la part des responsables du comité provincial mais également de la part des 2 représentants de clubs élus lors de l'A.G.E. du mois de décembre 2017.

N'oublions pas, lorsque nous allons voir une rencontre, et plus particulièrement une rencontre opposant des équipes alignant beaucoup de jeunes : ce ne sont que des enfants ou jeunes ados, c'est un sport, ce n'est pas qu'un jeu, l'arbitre est un être humain, c'est n'est pas le coupe du monde ...

Cette année a été également marquée par le décès de Thierry Malherbe, membre invité à notre C.A. depuis le début de la saison 2017-2018. Thierry avait accepté de reprendre la responsabilité des statuts et des règlements de notre province. Tout le monde savait que Thierry était très dévoué à la cause du volleyball, et qu'il pouvait travailler sans relâche pour notre sport tant aimé.

Enfin, vous constaterez que le bilan financier est légèrement négatif. Notre trésorier vous donnera ses commentaires et est, comme toujours, prêt à répondre à vos questions.

Michel CULOT

Vice-président provincial

Rapporteur

### **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes**

Pour le 1er tour, nous comptons 116 équipes à travers toutes les catégories. Pour le second tour, 126 équipes.

La participation aux tournois d'évaluation des pupilles et minimes en début de saison permet d'inscrire une équipe dans la phase de jeu qui lui correspond le mieux en tenant compte de l'aptitude des joueurs. Le but étant d'évaluer le niveau de jeu qui convient le mieux à son équipe et de la faire évoluer tout au long de la saison. Au fil des mois, cela permettra d'acquiescer de l'assurance mais également une amélioration des gestes techniques.

La préparation active des réunions pré-calendriers est améliorée. Les informations sont nécessaires pour organiser les différentes rencontres pour une catégorie. Le formulaire d'inscription doit tenir compte de la disponibilité des salles mais également de l'horaire.

Les événements programmés lors des réunions pré-calendriers sont trop souvent inconnus des entraîneurs, la communication dans les clubs doit être améliorée.

Pour ce qui est des reports de matchs, il est impératif de contacter l'autre club pour le mettre au courant des différentes démarches et alternatives. Le silence n'arrange rien, difficulté de trouver une entente. Nous devons travailler ensemble pour améliorer cette situation.

De nombreux tournois ont eu lieu à travers toute la Province de Liège. Des efforts réalisés en matière d'organisation sont à mettre en évidence. A cette occasion, je tiens à remercier les différents intervenants sans qui ces événements ne pourraient avoir lieu. Il faut mettre à l'honneur les secrétaires, les responsables jeunes au sein de son club, les entraîneurs, les bénévoles, les parents mais également les joueurs.

Un bémol cependant..., nombreux désistements de dernière minute pour la participation à des tournois. Les raisons invoquées sont différentes : absence de coach - manque d'effectifs - voyage - participation à une compétition à l'étranger - soirée de gala... Les dates de tournois sont connues aux réunions pré-calendrier, l'adhésion à un championnat induit la participation des événements de chaque catégorie.

Je ne pourrai que vous encourager à faire appel à la cellule arbitrage jeunes. Cela permettra d'une part de former nos arbitres jeunes mais également de ne plus créer des malentendus entre parents et entraîneurs.

La saison 2017-2018 s'est achevée. La remise des trophées des champions provinciaux a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai lors de la Coupe Marcel Bodart. Félicitations à tous nos champions provinciaux qui nous représenteront aux championnats francophones.

Ce 10 mai 2018 à Stavelot se déroulait le championnat francophone des pupilles en 3-3, une très belle organisation où le niveau de jeu était au rdv. Le fait de ne désigner que les équipes championnes... est certainement un élément clé. Pour l'arbitrage, les jeunes ont fait de bonnes prestations, ce qui permet de renforcer l'image du projet initié depuis plusieurs saisons. Belle implication du club organisateur qui a contribué à réussir cet événement de fin de saison. Une belle fête du volley en Province de Liège.

Je tiens à remercier les membres de la Cellule Compétition Jeunes.

L'implication et la disponibilité de tous ont contribué à la réussite de notre challenge tout au long de la saison.

Pupilles garçons	Waremme
Pupilles filles	Thimister
Minimes garçons	Mortroux
Minimes filles	Thimister
Cadets garçons	Waremme
Cadettes filles	Waremme
Scolaires garçons	Waremme
Scolaires filles	Thimister
Juniors garçons	St Jo Welkenraedt
Juniors filles	Thimister

#### **RAPPORT DE LA CELLULE COMPETITION**

PRESIDENT Jean-Claude DEBATTY

VICE PRESIDENT Robert LAPIERRE (jusqu'au 23/1/2018)

MEMBRE Marc VANDEVELD (Loisirs)

La cellule compétition s'est réunie 3 fois pendant la saison.

Suite à la démission de Robert Lapierre, la cellule se compose de 2 membres

(J C Debatty pour le championnat Provincial et Marc Vandeveld pour les loisirs)

Elle a organisé pour la compétition adulte

- 1518 rencontres de championnat (et 7 forfaits en 1ere administratif ou déclaré) et
- 93 rencontres de Coupe M Bodart
- Le PLD a participé au championnat P3A Mess au 1<sup>er</sup> tour (9rencontres)
- Au 2<sup>ème</sup> tour, PLD 1 en Play Off P3Mess et PLD 2 en Play Down Mess ont participé au championnat (8 rencontres chacun)
- 112 changements normaux
- 1 journée de remise plus quelques rencontres remise du aux mauvaises conditions atmosphériques Pour les loisirs
- 318 en championnat et
- 8 forfaits,
- ainsi que 28 rencontres en Coupe,
- 59 changements de match et
- 1 rencontre non joué (pas d'arrangement entre les 2 clubs)

Toutes les feuilles de match ont été corrigées et ont entraîné quelques forfaits (voir plus haut)

#### **PALMARES**

Champion Provincial Dames 1 (monte en FVWB 3)  
Champion Provincial Messieurs 1 (monte en FVWB 3)  
Champion Provincial Dames 2 (monte en P1)  
Champion Provincial Messieurs 2 (monte en P1)  
Champion Provincial Dames 3 (monte en P2)  
Champion Provincial Messieurs 3 (monte en P2)  
Champion Provincial Dames 4 (monte en P3)

**FLEMALLE 1**  
**OLNE 1**  
**LOMMERSWEILER 1**  
**MORTROUX 5**  
**CALAMINIA 1**  
**AYWAILLE 2**  
**WAREMME**

Vainqueur Coupe Marcel Bodart Dames  
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Messieurs  
Champion Loisirs A (10 équipes) :  
Champion Loisirs B (13 équipes) :  
Champion Loisirs C (9 équipes) :  
Vainqueur de la Coupe :

**THIMISTER (Ligue B)**  
**SPA\_PEPINSTER (N2)**  
**St Jo WELKENRAEDT**  
**TIHANGE-HUY 2**  
**MAM'DY 2**  
**VBC HERSTAL**

**Equipes montantes supplémentaires suivant règlement compétition ou après désistement de certaines équipes.**

Dames P1 en FVWB	GRIVEGNEE (2)
Dames P2 en P1	St Jo WELKENRAEDT 2 RAEREN (1) OLNE (2)
Dames P3 en P2	St Jo WELKENRAEDT 3 SPORTA EK 1 HERSTAL 2 WAREMME 4 (1) SART-TILMAN (2)
Dames P4 en P3	SERAING 3 THIMISTER 7 LIMBOURG 2 HANNUT 1 (1) Ath VERVIERS (2)
Messieurs P2 en P1	CALAMINIA 1 Fr-THEUX 1 (3)
Messieurs P3 en P2	WISE 1 LONCIN 1 SART TILMAN 1 EMBOURG 2 (3)

(1) pas de descendants de FVWB 3, et donc des montants supplémentaires  
(2) arrêt de St-Jo Welkenraedt et montée de Grivegnée en N3 FVWB  
(3) arrêt de Seraing 1 en P1 M

**Equipes descendantes**

Dames P1 en P2	SART TILMAN 1 BAELEN 1
Dames P2 en P3	STAVELOT 2 TIHANGE HUY 1 LONCIN 3 ESNEUX 1
Dames P3 en P4	SPA PEPINSTER 3 THIMISTER 4 LONCIN 4 HERMALLE 2
Messieurs N3 en P1	REMOUCHAMPS 1
Messieurs P1 en P2	BAELEN 1 ST VITH 1
Messieurs P2 en P3	HERSTAL 3 HANNUT 1 REMOUCHAMPS 3 SERAING 2 (fft général)

La cellule Formation, en collaboration avec la cellule Jeunes, a poursuivi son travail en soutien des différents championnats de jeunes. Elle a notamment représenté le RCP Lg aux différentes réunions techniques de la FVWB.

Une réunion avec les clubs de jeunes a été organisée et deux tournois d'évaluation ont été tenus pour aider les clubs à choisir au mieux la forme de jeu où faire évoluer leurs jeunes dans les catégories

Pupilles et Minimes. En fonction du manque de clubs candidats à l'organisation des tournois d'évaluation l'année précédente, une convention pour trois années a été conclue avec les clubs de Sporta EK (Minimes) et VC Stavelot (Pupilles). La cellule Formation tient à remercier ces deux clubs pour leur collaboration à ces journées.

La cellule Formation a adapté les cahiers de l'entraîneur. A la demande des clubs, Francis DEVOS, Directeur Technique, a aidé les organisateurs lors des tournois benjamins.

Francis DEVOS, pour la Cellule Formation, a continué son programme de renforcement du Minivolley par un suivi personnalisé au sein de plusieurs clubs.

Frédéric SERVOTTE et Sébastien HUMBLET, aidés par des entraîneurs de clubs motivés, ont dispensé les séances dominicales du PLD aux jeunes issus d'un grand nombre de clubs de la province. Un accent tout particulier a été mis sur l'élargissement du groupe participant aux matchs masculins du PLD.

Au 1<sup>er</sup> tour, une équipe masculine issue du PLD, a été inscrite au championnat senior de 3<sup>ème</sup> provinciale. Au second tour, une équipe masculine du PLD a participé au championnat de play-off en 3<sup>ème</sup> provinciale alors qu'une seconde équipe masculine était alignée en play-down, toujours en 3<sup>ème</sup> provinciale. Au vu du manque d'intérêt des jeunes filles la saison précédente, aucun risque n'a pas été pris pour la participation d'une équipe féminine, ni au premier ni au second tour.

Cette saison, deux tournois interprovinciaux ont été organisés par l'AIF. Lors des deux tournois, les sélections provinciales liégeoises se sont classées première ou deuxième de leur catégorie.

Le nombre de jeunes issus de la province de Liège repris dans les sélections AIF est stable.

Comme l'année précédente, plusieurs jeunes garçons et filles issus de clubs liégeois ont été convoqués pour les activités des différentes équipes nationales d'âge. Ils se sont brillamment illustrés dans les différents matchs et tournois auxquels leur sélection nationale a pris part. Deux d'entre eux, Samuel FAFCHAMPS (St Jo Welkenraedt) et Martin PERIN (Waremme VBC) ont même été sacrés vicechampions d'Europe en U17. Pour Martin PERIN, le fait que cela lui arrive alors qu'il n'avait pas encore 15 ans lui a valu d'être récompensé du trophée provincial de « meilleur espoir sportif ». Les clubs formateurs dont proviennent tous ces jeunes doivent être félicités pour le travail accompli.

La Cellule Formation a participé aux réunions de préparation des différentes journées « découverte » avec les représentants du Centre du Conseil du Sport de la province de Liège (ADEPS), et les responsables des Sports et de l'Instruction Publique des communes.

Un total de trois journées « découverte » a été organisé au cours de la saison 2016-2017 au profit de trois clubs. L'une d'entre elles a eu lieu dans le cadre des festivités d'ouverture du Pôle Ballon à Waremme.

Plus de 700 jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le volley-ball d'une façon ludique et adaptée aux enfants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire. La Cellule Formation a remis à chacun un prospectus « Rejoins-nous au Volley-ball » avec la mention des coordonnées du club concerné. Le matériel acquis les saisons précédentes a été intensivement utilisé lors de ces activités.

Les bénévoles des clubs ont entouré les enfants afin qu'ils profitent au maximum des jeux proposés. La Cellule Formation tient particulièrement à remercier Mr Sébastien HUMBLET pour la compétence et l'enthousiasme avec lesquels il a animé les différentes journées « découverte ». Elle tient également à remercier Mrs Marc COLIN et Philippe GREIF pour leur disponibilité et leur support. Le programme 2017-2018 des journées « découverte » sera bientôt fixé. Les candidatures des clubs intéressés sont attendues incessamment.

Francis DEVOS et Luc MERCIER ont représenté la cellule Formation du RCP Lg au board d'experts mis sur pied par Mr Marc CLOES en vue de réformer les formations initiales et continuées de la FVWB.

En juin 2017, Francis DEVOS a donné à Waremme la formation « animateur » en province de Liège pour le compte de la FVWB. Ce sera encore le cas en juin 2018.

La cellule Formation a été sollicitée par le Service des Sports de la Province de Liège pour contribuer à la préparation et au déroulement des festivités d'inauguration du Pôle Ballons. Dans ce cadre, une journée « découverte » a été organisée le vendredi 24 novembre 2017. André GLAIVE et Eric NGAPETH, deux entraîneurs français reconnus internationalement, et notamment formateurs pour la FIVB, ont donné trois conférences pour entraîneurs les 24, 25 et 26 novembre 2017.

A la demande du service de l'enseignement de la Province de Liège, la cellule Formation a participé aux réunions préparatoires pour le prochain sport-études que la province de Liège ouvrira dès septembre à l'IPES Hesbaye de Waremme. Le RCP Lg a notamment transmis aux différents clubs liégeois concernés un flyer d'information à distribuer aux jeunes nés en 2002, 2003 et 2004 afin de les informer de cette nouvelle possibilité de sports-étude en province de Liège.

Luc MERCIER a été invité à représenter la FVWB à la journée d'information de l'ADEPS à Malonne destinée aux directeurs de Centre Sportifs Locaux. La nouvelle pédagogie d'apprentissage du 2 contre 2 utilisée dans les journées « découverte » leur a été présentée.

Du 6 au 10 août 2018, la cellule Formation organisera à Soumagne un stage destiné aux affiliés et non-affiliés entre 6 et 16 ans. Ce stage fait partie du programme de stages de sports collectifs mis sur pied par le Service des Sports de la Province de Liège. Trois clubs formateurs liégeois, Mortroux, Thimister et Waremme VBC participent également à ce programme.

Chaque année, la cellule Formation réalise le rapport annuel à présenter à la Province de Liège dans le cadre du maintien de l'aide financière accordée pour la formation des jeunes.

La Cellule Formation souhaite remercier ici tous les clubs, dirigeants, entraîneurs, bénévoles et parents qui l'ont aidée dans sa tâche tout au long de l'année.

Luc MERCIER

### **Rapport cellule arbitrage**

La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres en second pour les rencontres FVWB (Nat 2 Dames), les séries provinciales et a mis à la disposition de la cellule arbitrage jeunes des parrains en fonction des besoins.

Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Thimister en septembre, elle a été suivie avec succès par seulement quatre candidats. Tous ces candidats ont réussi les examens théoriques et pratiques (parrainage). Un cinquième candidat a suivi en janvier la formation par internet (e-learning), il a réussi toutes les étapes avec succès.

Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.

Faute de candidat, il n'a pas été possible d'organiser une seconde session en janvier.

Il est à déplorer que le nombre de nouveaux candidats (5) n'est pas suffisant pour combler le nombre d'arrêt (8).

Une formation de second arbitre a été organisée en décembre 2017.

La formation continuée de février s'est déroulée avec succès à Herstal, elle était organisée sous forme d'ateliers.

Une formation de juge de ligne a été organisée en mars 2018.

23 visionnements ont été effectués lors de cette saison.

La cellule a profité de l'organisation d'une nouvelle formation « jeunes talents », mise en place par la cellule d'arbitrage de la FVWB. Nous avons permis à quatre jeunes arbitres de participer à cette initiative, qui s'est déroulée pendant toute la saison. Celle-ci permet à des jeunes d'arbitrer au niveau FVWB (N3 Dames et hommes) encadré par un arbitre expérimenté (parrain)

A terme, cela permettra de faire évoluer plus vite nos arbitres à un niveau supérieur.

En janvier, notre PC portable, servant aux désignations a rendu l'âme après seulement trois années de service, vu les frais, son remplacement s'est avéré indispensable, ce qui a eu un impact non négligeable sur le budget de la cellule.

De même les formations et les visionnements ont augmentés les dépenses prévues pour le fonctionnement de la cellule.

Patrick Decraene

## Rapport d'activités de la cellule arbitrage jeunes

- Restructuration de la cellule composée actuellement comme suit ; Ph. GREIF (responsable), G. GATEZ (vice-président) Th. VIEILVOYE, A. WAGENER, , S. LENTJES (chargé des formations en langue allemande) et Ch. GREIF (secrétariat administratif).
- Participation du responsable à tous les CA et autres réunions
- Mise à jour du module 2
- Formation au module 1 en langue allemande pour 17 arbitres jeunes à Kettenis
- Formation au module 1 pour 11 arbitres jeunes à Thimister
- Formation et initiation à l'arbitrage jeunes lors du stage de printemps (Pâques) à Thimister pour 36 jeunes en deux séances de 18 participants.
- Parrainages des arbitres jeunes lors de rencontres et tournois,
- Désignations des arbitres jeunes et les parrains nécessaires pour les rencontres et les tournois,
- Prise de contact avec deux clubs pour la formation module 1 (Spa-Pepinster et St Jo Welkenraedt, dates non encore fixées),
- Collaboration étroite avec la cellule jeunes, cellule arbitrage et la cellule formation,
- Arbitrage et parrainage des arbitres jeunes lors du tournoi pupilles à Thimister par 4 jeunes arbitres
- Arbitrage et parrainage des arbitres jeunes lors des finales francophones à Stavelot le 10 mai, 4 jeunes arbitres présents
- Collaboration de la cellule arbitrage jeunes avec la cellule formation lors des "journées découvertes".

GREIF Philippe

## Rapport d'Activité de la Cellule Communication

La cellule a continué son travail d'information

1. expédition d'environ 106 « newsletters » vers les clubs, arbitres, coachs et responsables d'équipes de jeunes.
2. mise à jour des adresses et redirections à destination des présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des responsables des équipes jeunes, des responsables des équipes loisirs, des arbitres, des entraîneurs repris au REL. Il est à noter par les clubs qu'une modification d'adresse de votre président, secrétaire ou trésorier n'est effective qu'après mise à jour de la feuille de garde approuvée par la FVWB.
3. lien et support technique entre la cellule compétition et le responsable du dit portail afin de régler les problèmes de maintenance éventuels.
4. réalisation et publication d'un @calendrier qui a maintenant remplacé l'édition papier
5. réalisation du B.O. spécial avec documents interactifs parfois modifiés et ceci avec l'aide de plusieurs membres du C.A. en vue de faciliter d'une part la tâche des responsables des clubs et des responsables des compétitions (provinciales- jeunes et loisirs)
6. participation active à la mise en page de certains PV de CA, du règlement de la compétition, du ROI et des statuts et publication de ces documents.
7. Préparation des documents et fichiers pour une mise en place et un tirage « honnête et correct » de la coupe Marcel Bodart et ce malgré le courriel calomnieux d'un « certain » Jean-Pierre Dupont (courageusement inconnu au bataillon)

Jean-Claude BACCUS